

**PREAVIS
de la Municipalité
au Conseil communal**

No 52 / 06.2026 – Finances

Objet : Gestion et comptes 2025

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité a le plaisir de vous présenter les comptes 2025, qui affichent un résultat positif.

Avant les écritures de bouclage, l'excédent de revenus est de **CHF 490'914.87** alors que le budget prévoyait un excédent de charges de **CHF 92'548.00**.

Avec les prélèvements sur les fonds de réserve de **CHF 9'985.10**, cet excédent de revenus nous permet d'effectuer des attributions aux fonds de réserve et aux financements spéciaux pour un montant de **CHF 217'879.23**, des amortissements financiers pour un montant de **CHF 88'268.22** et des amortissements supplémentaires pour un montant de **CHF 173'000.00**.

Le solde de **CHF 1'782.32** représente le bénéfice net après répartition. Il est transféré au compte capital qui s'élève ainsi à **CHF 1'021'440.84**.

Nous soumettons à votre approbation ces chiffres, ainsi que le rapport sur les comptes et la gestion de l'année 2025 qui vous a été remis avec l'ordre du jour.

Nous avons rendu compte à la Commission de gestion et des finances de l'emploi qui a été fait de la compétence municipale en cas de dépenses imprévisibles et exceptionnelles ainsi que des autorisations générales de statuer et de plaider, que le Conseil nous a déléguées. Nous avons également rapporté de la gestion administrative de l'année et de la gestion des biens communaux.

Par ailleurs, les comptes 2025 ont fait l'objet d'un rapport détaillé et d'une analyse financière de la part de notre organe de révision, M. **Jean-Luc Dondénaz** de la société

Fidurev, agréé par l'Autorité de surveillance des finances communales. Il en ressort notamment que **la comptabilité est tenue correctement et avec exactitude**.

Conclusions

Au vu de ce qui précède et conformément aux dispositions légales en la matière, la Municipalité vous invite à prendre la décision suivante :

Le Conseil communal d'Etagnières

après avoir pris connaissance des comptes 2025, du préavis de la Municipalité, vu le rapport de la Commission de gestion et des finances, et considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

décide

- 1) d'accepter la gestion et les comptes 2025 ;
- 2) de prendre connaissance des autres éléments du rapport sur les comptes de l'année 2025, notamment du tableau des dépenses d'investissements, du tableau des flux de trésorerie et autres éléments financiers ;
- 3) de donner décharge à la Municipalité de sa gestion ;
- 4) de relever la Commission de gestion et des finances de son mandat.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 11 mai 2025 et soumis à l'approbation du Conseil communal du 08 juin 2026.

Au nom de la Municipalité d'Etagnières

Le Syndic



P. Favre



La Secrétaire



E. Thomet

Etagnières, le 08 juin 2026



COMMUNE D'ETAGNIERES COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

Objet: Gestion et comptes 2025

N° 52/06.2026 – Finances

Madame la Présidente,
Mesdames & Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission de gestion et des finances, représentée par Messieurs Astrit Gashi, Jean-Pierre Martin, Alexis Bruttin et Karim Marlève s'est réunie le 19 mai 2026 avec notre Syndic et municipal en charge des finances, M. Pascal Favre ainsi qu'avec M. Bertrand Pittet, afin de recevoir des explications et précisions sur le préavis de la Municipalité en lien avec le présent rapport sur la gestion et les comptes 2025.

La Commission a précédemment rencontré notre boursier communal, M. Gérard Bottini afin de recevoir des explications sur les comptes du dernier exercice et d'examiner, par sondage, diverses pièces comptables. Nous le remercions pour sa collaboration et la bonne tenue de ces documents.

Lors de notre entrevue avec notre municipal des finances, celui-ci nous a tout d'abord commenté le rapport sur la gestion de l'exercice 2025 avant que nous ne passions en revue les comptes du dernier exercice. Comme pour l'année précédente le résultat final est nettement meilleur que ce qui était prévu dans le budget. Nous terminons l'année 2025 avec un excédent de revenus de CHF 490'914.87 alors que le budget anticipait un excédent de charges de CHF 92'548.00. --.

Nous pouvons nous réjouir et féliciter notre Municipalité pour cet excellent résultat. Ces bons chiffres nous ont à nouveau permis d'effectuer des attributions aux fonds de réserves et aux financements spéciaux (217'879.23) ainsi que des amortissements supplémentaires (88'268.22 et 173'000.-) qui participent au désendettement de la Commune et qui nous permettront d'avoir de la marge de manœuvre pour les dépenses d'infrastructures dans les années à venir. L'endettement total de la Commune est passé de 6'713'117.- à 5'941'608.-. Le bénéfice net final de CHF 1'782.32 vient augmenter le solde du compte-capital qui se monte dorénavant à CHF 1'021'440.84.

Ces résultats sont réalisés malgré des revenus d'impôts en baisse. En effet, en 2024 nous avons perçu environ CHF 4.13 Mio d'impôts globaux. Malgré un taux d'impôt inchangé à 73 points, ce chiffre est passé à 3.47 Mio pour 2025. Une baisse à la fois dans les impôts revenu et fortune des personnes physiques mais également chez les personnes morales, les droits de mutations et les impôts sur les successions et sur les gains immobiliers. Heureusement les coûts liés à la Péréquation se sont avérés inférieurs à l'année passée. Les coûts de l'ASIRE et de la Réforme Policière ont moins augmenté que ce qui était prévu dans le budget..



COMMUNE D'ETAGNIERES
COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

Les résultats de la Commune pour cet exercice ont permis de dégager une marge d'autofinancement de 876'776.-. Un chiffre inférieur à la marge d'autofinancement moyenne des dix dernières années qui se situe à 953'934.

La Commission de gestion et des finances constate avec satisfaction que notre Municipalité continue à œuvrer afin de nous présenter des comptes bien équilibrés et rembourser nos dettes en prévision des investissements à venir. Nous les en remercions et les incitons à poursuivre sur cette voie,

Compte tenu de ce qui précède, la Commission de gestion et des finances vous propose :

- d'accepter la gestion et les comptes 2025 ;
- de prendre connaissance des autres éléments du rapport sur les comptes de l'année 2025, notamment du tableau des dépenses d'investissements, du tableau des flux de trésorerie et autres éléments financiers ;
- de donner décharge à la Municipalité de sa gestion
- de relever la Commission de gestion et des finances de son mandat

Etagnières, le 26.05.2026

Au nom de la Commission

Astrit Gashi
Président

Karim Marlève
Vice-président

Jean-Pierre Martin
Membre

Alexis Bruttin
Suppléant